

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle

vous propose de

FAIRE LE MUR !

Conseils gratuits et personnalisés
pour la restauration ou la construction
d'aménagements en pierre sèche
dans votre jardin.

54
— Meurthe-et-Moselle
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

De la pierre sèche dans mon jardin, pour...

- ✓ gérer un terrain en pente
- ✓ créer un mur ou muret de séparation, une banquette...
- ✓ enrichir la qualité paysagère du lieu
- ✓ favoriser la biodiversité (faune et flore)
- ✓ contribuer à rétablir des continuités écologiques en milieu habité

Conseils gratuits et personnalisés
pour la restauration ou la construction
d'aménagements en pierre sèche
dans votre jardin.

FAIRE LE MUR

Une offre d'accompagnement technique proposée par le CAUE

La pierre sèche est une technique ancestrale qui consiste à agencer entre elles des pierres, sans aucun liant, selon un arrangement rigoureux qui assure la pérennité de l'ouvrage pour des centaines d'années. Cette technique offre l'avantage d'utiliser des matériaux naturels peu transformés, extraits de carrières locales ou issus de réemploi.

Modalités de mise en oeuvre :

Faire soi-même, entre amis ou avec des voisins sur forme de « chantier participatif », tout en étant accompagné, en continu ou ponctuellement, par un professionnel, ou encore confier entièrement la réalisation à un murailler... tout est possible !

Réalisations :

Banquette, mur de soutènement, escaliers, spirale à aromatique, murs et murets de clôture... la pierre sèche se décline sous toutes les formes !



Une spirale à aromatiques offre un réservoir de biodiversité au jardin.



Mur de soutènement qui abrite mousses et flore spontanée.



**Vous êtes intéressé-e par cette technique ?
vous souhaitez étudier la possibilité de réaliser
ou de restaurer un ou plusieurs ouvrages sur votre terrain ?**

Demandez un rdv avec un-e architecte-conseil du CAUE
qui vous aidera gratuitement à étudier la faisabilité et le coût de votre projet
et vous mettra en contact, si vous le souhaitez, avec des muraillers locaux.

Contact : 03 83 94 51 78 - caue@caue54.departement54.fr